Mariage
Morlot et Dilous

Le vingt huit janvier 1777 après la publication des trois bans du futur Mariage entre Jean Baptiste Morlot fils mineur de feu Simon Morlot et de Françoise Radré ses père et mère de la paroisse de Mormant d'Eupart
et entre Marie Marguerite Dilous fille mineure de feu Pierre Dilous et de Marie anne Dirdan ses père et mère d'une part et d'autre part de la paroisse de Mormant et de celle de Bombon de son consentement aux promesses de Messire paroissialles faites en celle de Mormant que celle de Bombon par trois dimanches consécutifs et les fiançailles préalablement faites en ces deux Eglises et les autres cérémonies d'usage observées selon sans opposition ni empêchement. Je soussigné Curé ayant reçu leur promesse et consentement de leur Mariage ai celebré le Mariage dans l'église de ma paroisse et leur ai donné la benediction nuptiale en présence et du consentement des parens et amis soussignés du côté de l'épouse de Denis Cobert Sonbeau son oncle d'autre Jean Baptiste Cuvy son parrain, Jacques Rebours de Mulan Denis Beaufils Lemaire signés et mariés et leur ai fait lecture signés,

Denis cobert Simon morlot
Antoine Jean Coulet Rebours
Pierre Henry Blondel Curé

3. Ce deux février 1777 a été baptisée par moi soussigné Madeleine Geneviève fille de Germain François Rousseau et de Louise Geneviève Pajot ses père et mère mariés ensemble rue de Jour

Magdeleine
Rousseau